

# Qualification Professionnelle Recyclage - S.S.I.A.P. 2

## LA FORMATION CONTINUE

### SECTEUR D'ACTIVITÉ

## Sécurité

**GRETA CFA DE LA  
MARNE**

20 rue des Augustins  
51100 REIMS

Tél. : 03 26 84 55 40  
securite@gretamarne.com

Site Internet  
www.gretamarne.com

**AGRÈMENT S.S.I.A.P.**  
N° 51/03 du  
12/04/2021

### OBJECTIFS

Actualiser les connaissances des chefs d'équipe de sécurité incendie en poste dans les E.R.P. et les I.G.H.  
Programme officiel défini par le Ministère de l'Intérieur (Arrêté du 02/05/2005 modifié)

### CONTENUS

#### PRÉVENTION

- Evolution de la réglementation en matière de prévention
- Nouveaux textes
- Accessibilité du public

#### MOYENS DE SECOURS

- Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours
- Agents Extincteurs
- S.S.I.
- Moyens d'extinction

#### GESTION DU PC SÉCURITÉ

- Gestion du PC en situation de crise
- Gestion d'une alarme
- Alerte et réception des secours
- Gestion d'une évaluation
- Compte-rendu à la hiérarchie

#### ORGANISATION D'UNE SÉANCE DE FORMATION

- Formation des agents de l'équipe
- Méthodes pédagogiques
- Pratique de l'animation
- Déroulement chronologique d'une séance
- Analyse de pratique

#### L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ INCENDIE

- Organisation
- Exercices quotidiens
- Fonctionnement et gestion des conflits
- Accueil d'un nouvel agent
- Motivation de l'équipe
- Gestion administrative

### MÉTHODES

- Exposés – Débats
- Etudes de cas
- Mise en situation pratique

### MODALITÉS

#### PRÉ-REQUIS

- Aptitude physique (Annexe VII à l'arrêté du 2 mai 2005), attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois
- Etre titulaire de la qualification SSIAP 2
- Etre titulaire du PSE 1 ou du SST en cours de validité, ou du PSC 1 de moins de 2 ans
- Justifier d'une activité professionnelle de chef d'équipe de sécurité incendie d'au moins 1607 heures au cours des 36 derniers mois

#### PRÉ-SÉLECTION

- Dossier
- Entretien

#### PUBLIC

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Individuels

#### DURÉE

16 heures

#### DATE DE SESSION

Selon calendrier en cours

#### VALIDATION

- Attestation de recyclage
- Présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage
- Appréciation sur les actions du candidat pendant les séquences pratiques
- En cas de défaillance notoire le stagiaire devra suivre le stage de remise à niveau tel que défini par l'arrêté du 02/05/2005 modifié

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Plateau technique dédié aux formations sécurité répondant aux exigences réglementaires

#### LIEU DE LA FORMATION

Lycée Professionnel Yser  
53, avenue de l'Yser - 51100 REIMS

#### INTERVENANTS

Formateurs qualifiés SSIAP 3

#### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- 15 stagiaires maximum par session
- Au delà les candidatures seront reportées sur la session suivante
- Un recyclage de la qualification doit être effectué tous les 3 ans pour exercer la fonction